

**Mémoire présenté à la MRC de L'Assomption
DIAGNOSTIC CULTUREL**

Une infrastructure culturelle incomparable



ARCHIVES LANAUDIÈRE
Denis Pepin
Directeur général

Archives Lanaudière est né d'une passion d'un certain nombre de personnes et d'organismes pour les traces de notre histoire que sont les archives historiques. Passion mais aussi préoccupation face à la disparition et à la dispersion de ces éléments du passé collectif, laissés ou que laisseront nos concitoyens pour la compréhension et l'étude des petits et grands moments qui auront marqué notre région.

Il y a quelques années, **Archives Lanaudière**, a dû procéder à une analyse rigoureuse de son avenir. Il fallait établir ses forces réelles, clarifier sa mission et lui donner les moyens de sa mission. Aujourd'hui, les défis demeurent les mêmes afin de consolider son futur.

Le territoire desservi et sa localisation demeure les principales forces d'**Archives Lanaudière**. On y retrouve un patrimoine archivistique fort important et riche d'un passé à préserver. Les acteurs de ce territoire sont des bâtisseurs qui ont laissé des traces parlantes. Ils auront occupé, défriché un territoire et l'auront organisé. S'appuyant sur des valeurs claires, ils les auront vécues dans des réalisations culturelles, politiques, économiques, éducatives, sociales et environnementales. La sauvegarde de ce patrimoine archivistique devient une très grande force en soi car elle représente ce défi emballant et nécessaire qui a mené, ne l'oublions pas à la création d'un centre d'archives à caractère régional.

Les archives sont une composante à part entière du patrimoine culturel. Pour cela et parce qu'aujourd'hui, l'histoire et le patrimoine sont reconnus comme des produits d'appel important pour une région, **Archives Lanaudière**, organisme culturel régional voué à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine archivistique de la région de Lanaudière tient à participer à la démarche de **Diagnostic culturel** entreprise par la MRC de L'Assomption, si celle-ci englobe en la nommant, la mission culturelle particulière d'un organisme tel que le nôtre.

Rappelons cette mission :

Acquérir, protéger, traiter et mettre en valeur les archives de la région de Lanaudière.

Ce mandat vise à préserver le patrimoine que constituent les archives du territoire desservi et à le valoriser de manière à montrer l'apport des particuliers et des organismes à l'histoire culturelle, politique et économique du secteur concerné. Ces actions font partie intégrante de la mission, à savoir la préservation des archives et surtout à partir de celles-ci, la valorisation de l'histoire et de la mémoire collective.

La mission d'**Archives Lanaudière** comme celle des organismes à vocation semblable, est loin d'être reconnue comme il se doit. L'invitation de la MRC de L'Assomption à participer au **Diagnostic culturel** est cependant un pas dans la bonne direction.

L'histoire de Lanaudière, en particulier celle de la MRC de L'Assomption, comporte encore de multiples richesses inexploitées ou méconnues. Les archives constituent des sources essentielles pour écrire l'histoire familiale, l'histoire économique et sociale des localités, l'histoire des mentalités et l'histoire culturelle.

Ces documents renferment des trésors insoupçonnés, est une richesse en soi, et souvent une relique qu'il faut aussi préserver et mettre en valeur. Il est donc nécessaire et primordial que la région, la MRC se servent, aussi, de ces documents inédits pour mettre en valeur son territoire et son histoire.

Entre autres préoccupations, **Archives Lanaudière** a aussi l'ambition d'éduquer, de convaincre, de préserver et de diffuser ces richesses documentaires et d'en faciliter l'accès à un large public.

On définit le patrimoine culturel comme étant l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine. On pense surtout et souvent uniquement, par exemple, au bâti religieux et aux accessoires de culte. Pourtant depuis la défection des églises et le vieillissement des ressources humaines qui y œuvrent, les éléments de ce patrimoine le plus en danger sont les archives des paroisses, des fabriques et des communautés religieuses. Pour cette raison, Archives Lanaudière conçoit des outils afin que soit répertorié ce patrimoine documentaire important. Pour exemple, un inventaire des documents historiques du diocèse de Joliette a permis l'élaboration d'un plan de classement et d'un calendrier de conservation. Répertorier pour sécuriser et valoriser.

Aussi, on fait amplement mention du patrimoine bâti et de la protection qu'on doit lui accorder. Avant de protéger pourtant, il faut documenter, enrichir nos connaissances, statuer sur l'état du bâtiment et sur sa valeur architecturale et patrimoniale. C'est d'ailleurs à partir des documents d'archives, conservés en son sein, qu'**Archives Lanaudière** a pu documenter les Circuits patrimoniaux de L'Assomption offert à la population depuis 15 ans. Ce sont aussi ces archives qui ont permis de documenter le bâti patrimonial de St-Sulpice, de Le Gardeur, de St-Didace et de combien d'autres.

Il en est de même du patrimoine paysager qui ne saurait être clairement identifié sans l'apport d'une recherche faite à partir des documents de première source mettant en lumière son historique d'utilisation, sa localisation dans l'espace et ses qualités esthétiques.

Depuis peu, le patrimoine immatériel s'impose comme un patrimoine important à protéger. L'exemple le plus manifeste pour la MRC est la ***ceinture fléchée dite de L'Assomption***. L'objet, la ceinture en elle-même est un symbole puissant. Cependant, comme pour tout patrimoine, ce symbole doit être documenté pour lui donner son plein potentiel. À ce titre, **Archives Lanaudière** détient deux fonds d'archives important sur ce symbole régional, le fonds des

artisans de la ceinture fléchée et le fonds de l'Association de la ceinture fléchée du Québec. Ces fonds devraient préoccuper la MRC de L'Assomption. Ils devraient être mis en valeur en collaboration avec elle.

La région de Lanaudière est riche de tradition orale. La musique, le conte, la danse et le chant traditionnel y sont présents partout et c'est dans ce répertoire que puise un bon nombre d'artistes contemporains pour faire valoir leur art. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'**Archives Lanaudière** a fait des efforts soutenus pour documenter ce patrimoine pour le conserver et le mettre en valeur. Parce qu'*au-delà des paroles qui s'envolent, les écrits restent.*

La richesse patrimoniale des archives s'exprime pour beaucoup par les réalisations politiques, économiques, éducatives, sociales et environnementales des particuliers, des groupes et des entreprises. La sauvegarde de ce patrimoine archivistique devient de plus en plus nécessaire mais suppose aussi des ressources de plus en plus importantes.

Archives Lanaudière accueille actuellement plus de 200 fonds et collections d'archives totalisant plus de deux kilomètres de documents textuels et photographiques, de documents sonores et filmiques et de plus en plus de documents numériques.

Si le patrimoine archivistique est sous-estimé, il est aussi sous-financé au regard des autres volets culturels. Les archives ne bénéficient que d'une aide très modeste relativement au budget total réservé à la culture.

La MRC de L'Assomption et toute la région, doit se poser la question du renforcement de cette institution qu'elle a le privilège d'avoir en son sein. Soit, un des plus performants centres d'archives privés agréés parmi la trentaine existant au Québec, selon les dires même du Ministère de la culture, de BAnQ et du milieu. Une organisation qui emploie jusqu'à 18 employés en période de pointe.

La MRC de L'Assomption devrait pour cela, développer une connaissance beaucoup plus fine de la mission, de la spécificité, de l'arborescence du système culturel dans laquelle **Archives Lanaudière** est campés afin que la reconnaissance et le soutien dont il a besoin lui soit accordé. Une reconnaissance et un soutien à la hauteur des responsabilités qui lui incombent.

Pourtant, **Archives Lanaudière** ne vise absolument pas à assurer son équilibre budgétaire à partir de subventions publiques. Il a réussi à développer un financement autonome qui lui assure de réaliser une bonne part de sa mission de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine archivistique de son ère de desserte. Toutefois, la quête incessante de financement ne doit pas nuire à sa mission et devenir une fin en soi. Pour cela, une reconnaissance affirmée de son statut par la MRC de L'Assomption participerait à sa pérennité.

Ainsi, ce sont des solutions innovatrices et à long terme auxquelles il faut réfléchir pour que ce remarquable investissement dans le savoir et la culture soit valorisé et donne son plein potentiel.

Nous devons rappeler que depuis sa création, **Archives Lanaudière** réalise pleinement sa mission et ces dernières années, a pris le virage de l'équilibre budgétaire pour la réaliser. Il a approfondi cette mission et l'a assumée avec ténacité. Il a ainsi fait grandir sa notoriété bien au-delà de son aire de desserte. Il participe donc, de façon soutenu à la notoriété et au rayonnement de la localité, de la MRC et de la région qui l'accueille. Toutefois, sa consolidation doit passer par un appui transparent et ouvert de la région et en particulier de la MRC et de la ville de L'Assomption puisque c'est sur son territoire que ces installations sont situées.

Maintenant, **Archives Lanaudière** passe à l'heure de la consolidation. Son principal défi sera de poursuivre sa mission dans un lieu plus approprié et plus propice à son épanouissement. De par sa proximité, la MRC de L'Assomption est et demeure un partenaire privilégié pour appuyer les

démarches d'archives Lanaudière auprès des instances locales, régionales et gouvernementales.

Parce qu'il faut se rendre à l'évidence, le développement des activités reliées à notre mission et à nos moyens de financement, laisse présager qu'à moyen terme les espaces actuellement disponible à L'Assomption seront insuffisant. Le dépôt actuel est presque rendu à saturation, compte tenu de l'arrivée continuelle de fonds d'archives intéressant (nous sommes victime de notre succès). De l'entreposage de fonds d'organisme public, tel que ceux de la MRC, de la ville de L'Assomption, du collège de L'Assomption et de plusieurs autres et de l'entreposage temporaire pour la numérisation et l'entreposage commercial à plus long terme pour le financement de nos activités.

Ainsi, nous devons dès maintenant penser à des solutions qui nous permettront de continuer à accueillir et à traiter les fonds d'archives et à sensibiliser et à développer l'intérêt pour le patrimoine archivistique. Outre les espaces bientôt insuffisantes pour les besoins d'entreposage de fonds documentaires, il devient difficile de bien réaliser tout le travail qu'implique notre mission et celui relié au financement. Les locaux réservés aux employés devenant d'année en année exiguës. En effet, les espaces actuellement disponibles pour la réalisation de la mission du Centre d'archives deviennent insuffisants compte tenu du nombre d'employé et de l'acquisition régulière de fonds d'archives

Nous sommes maintenant 11 employés temps plein et 2 employés temporaires. Ce nombre peut être jusqu'à 18 employés pendant la saison estivale. Organiser des postes de travail efficace et productif, devient de plus en plus difficile, et que dire des espaces de repos et de repas. De plus, plusieurs jours par semaine des bénévoles se joignent aussi à nous, ce qui accentue davantage le manque d'espace.

Pour cela, il nous faut penser à une stratégie à moyen et long terme en vue de prévoir dans le temps les besoins du Centre en ce sens.

Considérant, l'augmentation du travail réalisé pour la mission et par extension l'augmentation des coûts qui y sont associées, il nous est aussi indispensable de varier nos sources de revenu et d'augmenter notre financement autonome.

Pour accroître nos espaces de travail, augmenter notre capacité d'accueil de nouveau fonds et nos moyens de financement, nous avons élaboré une stratégie sur trois étapes.

La première aura été la récupération de l'espace dans le dépôt d'archives qui était utilisé par la bibliothèque du Collège. La récupération de cet espace de 99 mètres carré nous a permis d'augmenter sensiblement notre capacité d'accueil de fonds d'archives, de les localiser de façon à ne pas les disperser dans le dépôt et de prévoir les versements ultérieurs pour les fonds concernés.

Pour la deuxième étape, nous louons des espaces supplémentaires à l'extérieur du Collège, (entrepôt à Le Gardeur). Parce que la récupération du local utilisé comme dépôt par la bibliothèque ne règle qu'en partie nos besoins d'espace pour notre mission, nous avons loué un entrepôt en partie dédié à l'entreposage commercial.

Le centre d'archives actuel, n'a pas été conçu pour autant d'employés et l'accueil d'autant de fonds d'archives. Les espaces de repos, de dîner, ceux nécessaires au traitement physique des fonds d'archives, les emplacements requis pour la mise en quarantaine temporaire, le dépoussiérage, la préparation des expositions permanentes, la numérisation et le transfert technologique des fonds, etc., suppose qu'une partie des activités devront être déplacées vers ce nouveau local ainsi que la majeure partie des activités d'entreposage commercial.

La location d'un local ne règle cependant que temporairement le problème d'espace. Selon nos prévisions, il nous faudra doubler bientôt la surface de location de LeGardeur. Aussi, réaliser nos activités dans deux lieux différents augmente bien évidemment nos coûts. Ainsi, inévitablement

il nous faudra passer à la troisième étape, celle du déménagement de nos activités dans des locaux plus appropriés et conçus en fonction des besoins d'un centre d'archives moderne, adapté aux nouvelles réalités.

Notre premier choix de localisation pour ce nouveau centre d'archives est et demeure L'Assomption. L'environnement culturel y est propice aux activités d'archives Lanaudière. Doit-on aménager dans des locaux qui seraient par la suite adaptés à nos besoins ? Par exemple dans les anciens locaux de la Caisse populaire sur L'Ange Gardien que nous avons visité. Doit-on construire ?

Actuellement nous sommes à préparer un plan d'affaire. Un plan préliminaire a déjà été présenté à Bibliothèque et archives nationale du Québec (BAnQ) et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et des échanges par correspondance ont eu lieu avec Patrimoine Canadien. Dans tous les cas on nous a assuré que notre projet est recevable. Cependant, les instances gouvernementales ne pourront accepter le projet que si celui-ci est appuyé par les instances locales : municipalité et MRC et par l'ensemble de la communauté ou sera situé le nouveau centre d'archives et globalement par la région. Cet appui se doit d'être concret et sans détour. De quelle façon il se manifestera? C'est à nous, ensemble de le définir.

Il est donc venu prioritaire de convier à une même table, tous les partenaires concernés. Cette infrastructure culturelle incomparable vouée à la préservation et à la diffusion de notre mémoire collective mérite cette attention. Réfléchissons ensemble au moyen de le garder bien en vie, chez nous.



Denis Pepin
Directeur général
Archives Lanaudière